

L'édito



Les vacances, c'est fini... pas besoin de courir pour autant!

«Excusez-moi, je suis un peu essoufflé! Je viens de traverser une ville où tout le monde courait... Je ne peux pas vous dire laquelle, je l'ai traversée en courant.

Lorsque j'y suis entré, je marchais normalement, mais quand j'ai vu que tout le monde courait... je me suis mis à courir comme tout le monde, sans raison!

A un moment je courais au coude à coude avec un monsieur... Je lui dis: "Dites-moi... pourquoi tous ces gens-là courent-ils comme des fous?" Il me dit: "Parce qu'ils le sont!"

Il me dit: "Vous êtes dans une ville de fous ici... vous n'êtes pas au courant?" Je lui dis: "Si, Si, des bruits ont couru!"

Il me dit: "Ils courent toujours!" Je lui dis: "Qu'est-ce qui fait courir tous ces fous?"

Il me dit: "Tout! Il y en a qui courent au plus pressé. D'autres qui courent après les honneurs... Celui-ci court pour la gloire... Celui-là court à sa perte!"

Je lui dis: "Mais pourquoi courent-ils si vite?" Il me dit: "Pour gagner du temps! Comme le temps, c'est de l'argent, plus ils courent vite, plus ils en gagnent!"

Je lui dis: "Mais où courent-ils?"

Il me dit: "A la banque! Le temps de déposer l'argent qu'ils ont gagné sur un compte courant..." Je lui dis: "Et le reste du temps?" Il me dit: "Ils courent faire leurs courses... au marché!"

Je lui dis: "Pourquoi font-ils leurs courses en courant?" Il me dit: "Je vous l'ai dit... parce qu'ils sont fous!"»

Raymond Devos avait dû écrire ce sketch... à la rentrée.

Bonne reprise!

Pascal Sandoz
Conseiller communal
en charge des... Affaires courantes



Les candidatures pour le Prix de la citoyenneté sont ouvertes! • Photo: Stefano Iori

Valoriser l'engagement citoyen

La Ville de Neuchâtel lance un appel à candidatures pour le 3^e Prix de la citoyenneté. Action phare du programme politique 2014-2017 du Conseil communal, il vise à mettre en lumière des actions discrètes et spontanées qui favorisent le vivre-ensemble. Le délai de candidature est fixé au 10 octobre.

Offrir des cours de langues à la population migrante, s'engager pour le développement durable, proposer des activités sportives aux plus jeunes: Neuchâtel foisonne d'initiatives originales et solidaires. Parfois peu visibles, ces différentes formes d'engagement contribuent pleinement à renforcer la cohésion sociale. Le Prix de la citoyenneté a pour but de mettre en valeur ces actions, qui sont souvent synonymes pour leurs

auteurs, d'un investissement important au bénéfice de la communauté.

Parcours hors du commun

En 2015, le jury a choisi de récompenser le parcours de Zahra Banisadr. Elle est l'instigatrice du Printemps culturel, dont la première édition a été consacrée à l'Iran. Elle est également à l'origine de l'association Graine de génie et Graine de citoyen, qui propose aux jeunes de rencontrer des personnalités de notre canton au travers d'un cycle de conférences. «C'est une reconnaissance, mais c'est surtout un beau signal pour toutes les personnes qui s'engagent», commente Zahra Banisadr. Ses projets collectifs repartent de plus belle puisque le Printemps culturel revient l'an prochain avec une édition

«Carrefour Sarajevo». Une nouvelle série de conférences sera aussi proposée en 2017 aux élèves neuchâtelois.

Délation positive

Les personnes et associations intéressées sont invitées à faire acte de candidature auprès du Service de l'intégration et des infrastructures culturelles d'ici au 10 octobre. Le règlement permet de transmettre sa candidature en nom propre, mais aussi de proposer une tierce personne. Un jury départagera les candidats après examen des dossiers. Le lauréat sera récompensé par un montant de 5'000 francs. La cérémonie de remise du prix se tiendra le 17 novembre prochain. Infos et inscriptions sur www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete



Mégots, canettes, sacs en plastique: Purlac invite à nettoyer le lac et ses rives dimanche 28 août.



Retour sur la 27^e édition du Buskers festival, qui s'est close dimanche dernier sans une goutte de pluie.



Le Festival des sports réserve plusieurs nouveautés décoiffantes ce week-end aux Jeunes Rives.

Maîtrise fédérale
Tecaro
Sanitaire **Chauffage**
0848 000 105



**DANSE
EQUILIBRE**

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

www.danse-equilibre.ch

Dans ce numéro

Jardins musicaux

Bartok, Chostakovitch, Prokofiev, Schoenberg: le festival des Jardins musicaux propose un bouquet fourni de concerts jusqu'au 28 août sur le site d'Evologia à Cernier, où se tient également ce week-end Fête la Terre.

Page 4

Sports en folie

Pour sa 17^e édition, le Festival des Sports innove en proposant plus de vingt cours de remise en forme gratuits lors de matinales, en plus des nombreuses disciplines sportives à découvrir tout au long de la journée aux Jeunes-Rives.

Page 8

Cours gratuits

«Surfer de manière écologique», «Le domaine de la réalité augmentée»: une vingtaine de cours gratuits sur le numérique auront lieu les 16 et 17 septembre prochain à Neuchâtel dans le cadre du Festival de la formation. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

Page 10

Retour à l'école



Fini les vacances. Comme d'autres en Suisse, les petits Neuchâtelois ont retrouvé lundi les bancs de l'école obligatoire. Le point sur les faits saillants de cette rentrée, qui verra la rénovation du cycle 3 se poursuivre.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 24 août 2016.

Journée d'action le 28 août pour nettoyer le lac et ses rives



Entre 50 et 100 bénévoles iront à la pêche aux débris sur terre et sous l'eau dans le secteur des Jeunes-Rives.

• Photo: PurLac Neuchâtel

Plongeurs et bénévoles à l'assaut des déchets

Pour la 6^e année consécutive, PurLac Neuchâtel met sur pied sa traditionnelle journée de nettoyage du lac. Elle aura lieu dimanche 28 août dans le secteur des Jeunes-Rives. L'association lance un appel aux bénévoles pour faire la chasse aux déchets aussi bien sur terre qu'au fond de l'eau.

«Notre action ne pourrait pas exister sans le soutien de la Ville de Neuchâtel, qui nous met à disposition des services qu'on ne pourrait pas se payer», a relevé en conférence de presse Thierry Grünig, président de PurLac. La Ville participe à l'événement en apportant du matériel technique et de grosses bennes pour recueillir les déchets.

Influencer les comportements

«L'action de PurLac est toujours bien visible. Elle a une vocation à la fois préventive et thérapeutique», a souligné la conseillère communale Christine Gaillard. Le Service communal de la voirie récolte régulièrement mégots et autres débris qui souillent les rives. Pour lutter contre le «littering», la Ville de Neuchâtel a notamment organisé des campagnes de sensibilisation et posé

des cendriers en forme de cigarettes en ville. «Pour influencer certains comportements, il est malheureusement nécessaire de répéter que les déchets doivent être jetés dans les poubelles prévues à cet effet et non dans le lac ou sur les rives», a précisé Pierre-Olivier Aragno, délégué communal au développement durable.

Chasse au trésor

Le grand nettoyage du lac devrait réunir environ 60 bénévoles, dont une majorité d'habituels, selon PurLac. Pour les plongeurs, cette aventure

est avant tout synonyme de plaisir. «Outre l'occasion de plonger et de faire une bonne action, cette journée revêt des aspects de chasse au trésor», témoigne Mark Grünig, membre du comité de l'association. Et de poursuivre: «Je me souviens encore de ma surprise en découvrant une balle de fusil non tirée au fond du lac.» Les précédentes éditions ont laissé d'innombrables souvenirs aux bénévoles engagés. Laissez-vous tenter! (ak)

• **Infos et inscriptions sur www.purlac.ch**

Agir pour les générations futures

L'association Grands-parents pour le climat sera à nouveau de la partie. L'an dernier, une dizaine de volontaires sont venus avec leurs petits-enfants pour contribuer au grand nettoyage des rives. «Les enfants reçoivent des gants ainsi que des consignes de sécurité. S'ils trouvent une seringue, ils ne doivent pas y toucher et appeler un adulte», précise Thierry Grünig, président de Pur-

Lac Neuchâtel. Grands-parents pour le climat souhaite interpeller tout un chacun quant aux conséquences du réchauffement climatique sur les générations futures en participant à diverses actions comme celle de PurLac. «Nous avons un rôle à jouer pour que nos petits-enfants ne vivent pas dans les ordures», déclare Jean-Claude Friche au nom de l'association.



Les Jardins musicaux sont en pleine floraison à Cernier

La musique se met au vert à Evologia

Comme chaque année à la mi-août, la musique prend ses quartiers à la campagne. La 19^e édition du festival des Jardins musicaux s'ouvre ce soir à Cernier, proposant un bouquet fourni de concerts jusqu'au 28 août prochain sur le site d'Evologia, où se tient également ce week-end Fête la Terre (lire encadré).

Comme à l'accoutumée, l'affiche des Jardins musicaux fait la part belle à la musique du XX^e siècle, sous toutes ses formes. Au gré des concerts, interprétés par l'Orchestre des jardins musicaux et différents artistes invités, le public pourra ainsi entendre des œuvres plus ou moins connues de Béla Bartók, Maurice Ravel, Serge Prokofiev, Dimitri Chostakovitch, Benjamin Britten, mais aussi de Steve Reich, Arnold Schoenberg ou Olivier Messiaen.

Sans oublier un opéra. Après l'accueil chaleureux réservé au «Long dîner de Noël» de Paul Hindemith, monté l'an dernier par l'Opéra décentralisé Neuchâtel et la Cie L'Outil de la ressemblance dans une mise en scène de Robert Sandoz, deux reprises se tiendront ce jeudi à 19 heures et le lundi 22 août à 21 heures.



A l'affiche des Jardins musicaux figure notamment un opéra d'Hindemith.

• Photo: Pierre-William Henry

Déambulation nocturne

Les Jardins musicaux réservent également une place de choix à la création contemporaine et aux expérimentations en tous genres. Le public pourra ainsi découvrir, ce vendredi, deux œuvres fortes de Pierre Jodkowski (1971*) mêlant littérature et musique, mais aussi, dimanche, une création musico-théâtrale autour d'un ballet du compositeur Bernd Alois Zimmermann ou encore, les 27 et 28 août,

un spectacle étonnant autour des *Passions* de Bach par la compagnie française Manque pas d'air.

A quoi s'ajoute une performance musicale du Nouvel ensemble contemporain et de l'Ensemble Babel, qui conduira petits et grands de nuit dans le labyrinthe en osier et sur la Colline aux lapins des Jardins extraordinaires d'Evologia, avant un mystérieux Bal des sorcières. Rendez-vous est fixé ce samedi, à l'occasion de la 20^e édition de Fête la Terre.

Balades culturelles

Mais les Jardins musicaux, ce sont aussi des balades culturelles dans le parc régional de Chasseral, un concert d'orgue à la Collégiale, deux courts-métrages de Chaplin accompagnés en live par un orchestre, des ateliers pour les enfants... En tout, une trentaine de rendez-vous sont à découvrir. (ab)

• Programme et billetterie: www.jardinsmusicaux.ch.



Les reines de la lutte

Pour ses vingt ans, Fête la Terre a mis les petits plats dans les grands. Combats de reines, lutte suisse à la culotte, exposition de cloches et de machines agricoles, marché du terroir, bourg des artisans, balades à cheval, ateliers pour les enfants, disco dans les serres de la Ville, balades dans les Jardins extraordinaires: une foule d'activités se tiendront tout au long du week-end sur le site d'Evologia à Cernier. Le programme complet est à découvrir sur le site www.pro-evologia.ch



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h. Dans le cadre de l'exposition multi-sites «La silhouette masculine Mode et artifice, du Moyen Age à aujourd'hui», la BPU présente «L'homme épinglé» ou l'art de silhouetter. Lu-ve 9h-19h, sa 9h-17h. Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre), **Permanent**: Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1^{ers} di du mois à 14h,

15h, 16h) Le clavecin Rückers – «Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz» – «Neuchâtel: une histoire millénaire».

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition à venir.

L'atelier des musées organise les événements suivants:

- atelier «La magie des cristaux», pour les 4 à 6 ans les 24 août, de 13h30 à 15h et 31 août, de 15h30 à 17h et pour les 7 à 10 ans, le 14 septembre, de 13h30 à 15h. Informations complémentaires au 032 717 79 18.

- atelier «Ailes de la nuit», pour les 4 à 6 ans le 7 septembre, de 13h30 à 15h et pour les 7 à 10 ans, le 7 septembre, de 15h30 à 17h et le 21 septembre, de 13h30 à 15h. Informations complémentaires au 032 717 79 18.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'en 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses anima-

tions. Informations complémentaires sur www.men.ch

Jardin botanique de Neuchâtel (Peruis-du-Sault 58), dans le Parc, exposition permanente «Le Jardin de l'évolution», ouverte 7j./7; exposition temporaire «Land Art Neuchâtel 2016», ouverte tous les jours, jusqu'au 8 octobre. *Terre d'outils*, une exposition sur le lien indéfectible entre l'homme et les plantes, jusqu'au 15 octobre 2017. *L'atelier des musées organise l'événement suivant:*

- atelier «Land Art avec Ruben Pensa» (création d'une œuvre éphémère en compagnie d'un artiste), pour les enfants de 4 à 6 ans, le 24 août de 14h à 15h30 et le 14 septembre de 14h à 15h30 et pour les enfants de 7 à 10 ans, le 31 août de 14h à 15h30 et le 28 septembre, de 14h à 15h30.

Galleries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf

mardis des musées et expositions temporaires.

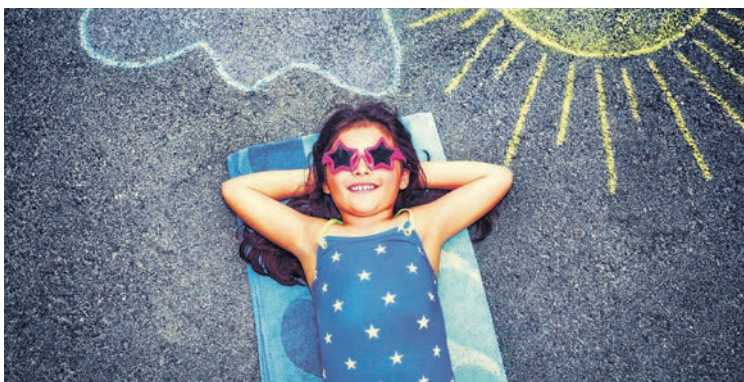
Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), fermée pour vacances durant le mois d'août. Du 3 au 10 septembre, exposition Pop-up, seront exposés des tableaux d'Olivier Chittacumbi. Vernissage le 3 septembre à 18h. Suivra une exposition consacrée aux sculptures et luminaires en verre de Céline Queste. Vendredi 16 septembre à 19h, concert donné par Dashûr. Jeudi 22 septembre à 19h, chant intuitif, Sandrine Aklîn.

Galerie Ditesheim & Maffei Fine Art (rue du Château 8), dès le 10 septembre, exposition de peinture et œuvres sur papier de Simon Edmondson. Informations complémentaires sur www.galerieditesheim.ch

Divers

Marché aux puces (Jardin Anglais), samedi 20 août, 10h-17h. Renseignements complémentaires sur www.brocante-neuchatel.ch.

 L'actualité culturelle



Le Pommier ouvre ses portes!

Cette année, le CCN-Théâtre du Pommier ouvre ses portes au public en organisant une journée qui permettra aux adultes de découvrir, dès 11 heures, la saison de façon ludique avec Le Mentaliste, alias Gabriel Tornay, pendant que les enfants pourront colorier la saison, dès 10 heures, avec l'illustrateur Albin Christen dans la rue du Théâtre. Il y aura à boire et à

manger pour tous ceux qui veulent découvrir ce que le Pommier a à leur offrir et qui souhaitent passer un moment convivial en compagnie de son équipe et de certains artistes.

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), portes ouvertes, samedi 27 août 2016, dès 10 heures. Informations complémentaires sur www.ccn-pommier.ch. Inscription des enfants, dès 5 ans, à l'atelier: contact@ccn-pommier.ch ou 032 725 05 05.

Fête au Crô

La Fête au Crô se tiendra du 26 au 28 août au Port du Nid-du-Crô de Neuchâtel. Le programme de la manifestation sera varié. Il y en aura pour tous les goûts; marché aux puces, bourse aux vinyles, animations sur l'eau, initiation au tai-chi – un art chinois – et concerts sont notamment prévus! Pour se restaurer, des stands de nourriture et un brunch dominical seront tenus sous le couvert à bateaux. A noter que l'événement dépend de la météo et du vent.

Port du Nid-du-Crô, Fête au Crô, du 26 au 28 août 2016. Entrée libre. Informations complémentaires: [facebook/fête au crô](https://www.facebook.com/feteaucro) ou 079 544 97 61.

Exposition

En lien avec la grande rétrospective «Maximilien de Meuron. A la croisée des mondes», le Musée d'art et d'histoire propose depuis mi-juin et jusqu'au 28 août 2016, un focus sur l'héritage laissé par l'artiste en tant

que promoteur des arts. Présentant une sélection des peintures et sculptures majeures du Fonds Maximilien de Meuron (1916-2016), l'exposition offre un panorama inédit, reflet de cent ans de création, qui conduit de la figuration encore classique du début du XX^e siècle aux expérimentations les plus libres des XX^e et XXI^e siècles.

Jeudi 25 août, à 18h30, se tiendra une conférence sur le thème de l'exposition donnée par Nicole Quellet-Soguel, commissaire.

Musée d'art et d'histoire (Esplanade Léopold-Robert 1), exposition De Théophile Robert à Max Bühlmann, à visiter jusqu'au 28 août, du mardi au dimanche de 11h à 18h. Mercredi, entrée est libre. Informations complémentaires www.mahn.ch.

 Des artistes de rue du monde entier ont envahi le centre-ville de Neuchâtel la semaine dernière

Le Buskers respire

Après deux éditions pluvieuses, les organisateurs du Buskers ont retrouvé le sourire. Aucune goutte n'est venue doucher cette année le festival de musique de rue, qui s'est clos dimanche à La Ramée après avoir animé cinq soirs durant le centre-ville de Neuchâtel.

«On est content. On a vécu une semaine intense, avec de belles rencontres musicales et humaines», souligne à l'heure du bilan Georges Grillon, le fondateur du Buskers festival. Parmi les temps forts de cette 27^e édition, le duo Circopitanga a rencontré un vif succès avec un spectacle à la fois poétique, plein d'humour et de haute voltige sur des cordes dressées à la place du Marché. L'humour british de Barada Street et les facéties du cowboy Franktastiko ont également fait recette, de même que la musique balkanique de Don Kipper et les chansons napolitaines d'I Posteggiatori Tristi. Les groupes visuels et festifs marchent toujours très bien, mais ceux dont la musique nécessite une écoute plus attentive trouvent aussi leur public, constate Georges Grillon. Et de citer en exemple Dashûr, un groupe neuchâtelois de jazz oriental qui s'est produit cette année au Buskers.



Epargné par la pluie, le Buskers festival a vécu une belle édition cette année. • Photo: Stefano Iori

Elan de solidarité

Sur le plan financier, les comptes devraient être «au mieux équilibrés». «On est soulagé car il n'a pas plu. En revanche, il a fait froid en début de semaine si bien que les gens ne se sont pas attardés les premiers soirs», relève Georges Grillon. Corollaire, les bars n'ont pas fait autant de recettes qu'espéré.

Ce n'est donc pas encore cette année que le Buskers pourra combler

le trou creusé dans ses finances par la météo désastreuse des deux précédentes éditions. Pour mémoire, une association de soutien s'est constituée afin de constituer une «assurance pluie» au festival. Les Amis du Buskers se sont fixé comme objectif de réunir 30'000 francs, dont 10'000 via la plate-forme de financement participatif en ligne «wemakeit». Quelque 13'000 francs ont d'ores et déjà été réunis par ce biais. (ab)

Chronique culturelle



Lost Exile

En compétition dans la section nationale des Léopards de demain, le film «Lost Exile» du Neuchâtelois d'adoption Fisnik Maxhuni a obtenu une mention spéciale du jury des jeunes lors du récent Festival de Locarno. Pour rembourser ses dettes, Emir, père de famille, travaille pour la pègre locale comme passeur entre la Serbie et la Hongrie. Un jour, Hana, 22 ans, qui fuit son Kosovo natal et un mariage arrangé, lui demande de l'aider à traverser la frontière. Mais le chef du gang pour qui travaille Emir veut la livrer à un réseau de prostitution. Suspense: Emir va-t-il trahir Hana pour préserver ses enfants? Toute cette fiction d'une demi-heure tournée au Kosovo est construite autour de cette interrogation. En créant un climat angoissant dans un paysage hivernal glauque et glacé, Maxhuni réussit un bon road-movie d'une brûlante actualité sur des routes en ce moment très fréquentées... Né au Kosovo durant le démantèlement de la Yougoslavie, ce jeune cinéaste a émigré en Suisse en 1993. Il y étudie les relations internationales puis travaille à l'étranger avant de reprendre des études de cinéma. Réalisateur de plusieurs films mêlant fiction, documentaire et recherche expérimentale, Maxhuni semble promis à un bel avenir même si on ne rit pas beaucoup dans «Lost Exile»!

Patrice Neuenchwander

DEPUIS 1921
windhager
LE CHAUFFAGE

Vous n'avez plus assez
chaud ???

Rappelez Windhager par
Ucho !

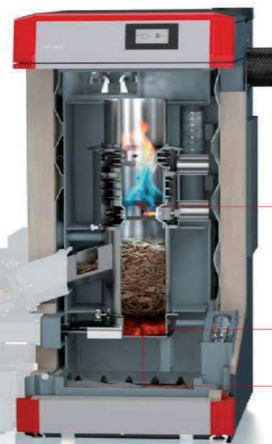
ACTION REMPLACEMENT CHAUDIÈRE

MAZOUT – GAZ – BOIS BUCHES – PELLETS

**A PARTIR DE CHF 8'750.—
TOUT INCLUS CLEFS EN MAINS**

POUR UN RENDEZ VOUS GRATUIT ET
PERSONNALISÉ CHEZ VOUS, CONTACTEZ
VOTRE CONSEILLER TECHNIQUE :

ALEXANDRE UCHORCZAK
alexandre.uchorzak@windhager.com
+ 41 79 317 50 92





Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Gelyella? Euh... pardon?

Pierre-Olivier Aragno



Gelyella, «Gelyella bella tchi-tchi...», une version modernisée du tub de Tino Rossi? Non. Gelyella, un nouveau gel capillaire à la mode à base de miel? Non. C'est juste une crevette.

Une toute petite crevette, vraiment minuscule: un tiers de millimètre! Aucun intérêt pour une paella et pourtant quel animal remarquable. Elle atteint à peine 20 millions d'années ou presque. Vous m'accorderez qu'à cet âge, on n'est pas à un million d'années près.

Cachée dans les entrailles de la montagne de Boudry, elle y coule une vie pépère depuis bien avant l'apparition de l'homme qui ne date que de 3 millions, une anecdote récente. Comment s'est-elle retrouvée cachée sous le Creux-du-Van? A l'époque, son ancêtre baignait dans les eaux salées d'une mer qui recouvrait notre région.

Mazette, quelle bestiole tenace! Elle a résisté à tout. Lors du plissement



«Gelyella monardi» par Cédric Marendaz et Pascal Moeschler, Muséum Genève. • Photo: sp

du Jura, elle s'est bêtement retrouvée piégée dans les profondeurs des montagnes naissantes. Peu compliquée, elle a réussi à s'adapter à ce nouveau milieu, stable, grâce à la qualité de cet environnement et être protégée au milieu des roches calcaires. Presque inconnue, elle est aujourd'hui la gardienne de nos eaux souterraines. Très discrète, elle n'a été découverte qu'en 1988 grâce à la perspicacité de Pascal

Moeschler, aujourd'hui conservateur au Muséum de Genève. En honneur au naturaliste suisse Albert Monard, on l'appelle dans le milieu: *Gelyella monardi*.

Son environnement naturel renferme aussi notre réserve d'eau potable. En effet, plus de 80% de l'eau de notre robinet provient du même massif. *Gelyella* est donc devenue involontairement la gardienne

de notre ressource en eau. Un symbole de qualité et de longévité. Un symbole unique, en effet, on ne l'a pas retrouvée ailleurs!

Quel fantastique symbole de stabilité! A notre échelle, c'est presque un indicateur infini de pureté, enfin jusqu'à aujourd'hui. Les activités humaines pourraient la mettre en péril, notamment avec les projets, heureusement encore gelés pour les sept prochaines années, de forages gaziers au cœur de sa demeure.

Cette ressource en eau potable est une chance incroyable pour notre région. C'est notre trésor caché. Notre environnement recèle encore de nombreux mystères, sachons l'écouter, le respecter. Protéger et respecter *Gelyella* est donc aussi une responsabilité envers nous-mêmes et les générations futures.

P.-O. A.



La Ville jeune

Silent Disco estivales, le Collectif 440 Hz donne rendez-vous jeudi 25 août, de 19h30 à 23 heures pour une Silent Disco sur la terrasse du Casino de la Rotonde.

King boat 2016, la croisière a lieu tous les vendredis et samedis en août. Départ de Neuchâtel à 19 heures, retour à 22h20. Escale à 21 heures, possibilité de prendre le bateau durant l'escale à Neuchâtel. Bar à cocktails, petite restauration et ambiance garantie à bord. Billets disponibles sur www.navig.ch

L'Interlope (Case à chocs), l'Interlope est fermé pour l'été son équipe se réjouit de vous accueillir de nouveau mi-septembre 2016.

Midnight jeuNE, le rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans se tiendra samedi 27 août prochain, de 20h15 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade. Informations complémentaires sur la

page facebook: [MidnightjeuNe](https://www.facebook.com/MidnightjeuNe) Neuchâtel.



La Ville sportive

Piscine de Serrières

Ouverte jusqu'au 28 août, du lundi au dimanche de 10h00 à 19h00.

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-jeudi 8h00-22h00, vendredi 8h00-19h30, samedi 8h00-18h30, dimanche 9h00-19h00. En semaine, les abonnés ainsi que les détenteurs de cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7h00. L'ouverture des piscines extérieures est fixée jusqu'au dimanche 11 septembre. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Amis-Gymnastes Neuchâtel (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45,

salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Cercle de la Voile de Neuchâtel

Le Cercle de la Voile propose différents cours qui s'adressent à toutes et à tous, jeunes et adultes quel que soit le niveau de pratique: débutant ou perfectionnement. Pour tous renseignements: Charles Martinez, 079 955 51 62, chefdebase@cvn.ch ou sur www.cvn.ch, rubrique «Ecole de voile».

Football

Terrain du Chanet Naturel

Vendredi 19 août à 20h30, FC Neuchâtel-City – ASI Audax I, Coupe NE
Samedi 20 août à 10h, Xamax FCS M11 – Team Béroche-Bevaix, Juniors D
Samedi 20 août à 15h, Xamax FCS Fém B11 – FC Villars-sur-Glâne, Juniors Féminin

Terrain du Chanet Synthétique

Samedi 20 août à 11h30, Xamax FCS M13 – Team Vaud, M-13



Samedi 20 août à 14h, Xamax FCS M15 – FC Sion M15, M-15

Pierre-à-Bot Naturel

Samedi 20 août à 14h, Xamax FCS B2 – Colombier, Juniors B

Stade de Pierre-à-Bot

Vendredi 19 août à 20h15, Helvetia – Hauterive, Vétérans

Samedi 20 août à 10h30, Xamax FCS M14 – Team Vaud, Amical

Samedi 20 août à 13h45, Xamax FCS M16 – FC Sion M16, M-16

Samedi 20 août à 16h30, Xamax FCS B1 – Dombresson, Juniors B

Dimanche 21 août à 10h, ASI Audax II – FC Couvet, Coupe NE

Dimanche 21 août à 14h, Helvetia – FC Unine, Coupe NE

Stade de la Maladière

Samedi 20 août à 13h30, Xamax FCS M18 – FC Sion M18, M-18



Le Festival des Sports vivra sa 17^e édition du 19 au 21 août sur les Jeunes-Rives

Séances de sport matinales et gratuites

Pour sa 17^e édition, le Festival des Sports innove. Il étoffe son programme d'activités avec les Matinales du festival, soit plus de vingt cours de remise en forme gratuits et sans inscription. Organisé par le Service des sports de la Ville de Neuchâtel, le festival donne la possibilité à la population de découvrir et de pratiquer gratuitement une foule de disciplines sportives durant trois jours. Du trampoline au paddle en passant par le spinning, l'édition 2016 s'annonce terrienne, aérienne et aussi aquatique!

«Les parents motivent leurs enfants à participer aux activités sportives. Les adultes, eux, ne profitent que rarement de l'offre proposée». Partant de ce constat, l'équipe du Service des sports a décidé de renforcer son programme en mettant sur pied les Matinales du festival. Ouverts à toutes et tous dès 14 ans, ces cours ne nécessitent aucun prérequis. «Nous souhaitons que les adultes participent davantage aux activités sportives», relève Valérie Chanson, gestionnaire de la promotion du sport et des manifestations au Service des sports. Pour ce faire, plusieurs fitness de la région proposeront une large palette d'activités à tester sur une demi-heure. Une pause de 15 minutes aura lieu entre chaque cours pour permettre aux participants de discuter avec les coaches sportifs. L'occasion de découvrir les disciplines qui se cachent derrière des noms parfois un peu bar-

bares. «Il s'agit d'une plateforme pour montrer ce qui existe», poursuit Valérie Chanson. Quatre podiums seront aménagés sur le site pour rendre les cours plus accessibles au public. Pour clore les Matinales dans une ambiance festive, les participants se réuniront pour une zumba géante sur la grande scène.

Fun et équilibre

Au rayon des nouveautés, figurent deux disciplines ludiques qui promettent de nombreux éclats de rire. Les mini-matches de «bubble foot» se profilent déjà comme l'activité incontournable du festival. Affublés d'une bulle transparente, les joueurs pourront courir après la balle sans craindre les chocs. Quant au «SUP polo paddle», cette animation se trouve à mi-chemin entre le stand up paddle et le waterpolo. Les plus équilibristes useront de toute leur dextérité pour parvenir à faire circuler la balle avec une pagaie. Trampoline, mini streethandball, mur de grimpe, tennis, slackline et beach-volley complètent ce programme alléchant. Les écoles de danse ne seront pas en reste: elles présenteront plusieurs démonstrations dans des styles variés.

La fête se prolongera jusqu'en soirée avec des animations dansantes et musicales. Une silent party accueillera les festivaliers vendredi dès 18 heures. Les rythmes latinos seront à l'honneur le samedi avec une soirée salsa. Les papilles ne sont pas oubliées:

crêpes, grillades, spécialités culinaires indiennes et brésiliennes régaleront les petits comme les grands.

Le Service des sports souhaite à l'avenir ouvrir plus largement les portes de son festival aux clubs de la région. «Il existe quantité de clubs qui ne sont pas assez visibles. Le Festival des sports doit leur servir de vitrine», insiste Valérie Chanson. L'accès aux différentes disciplines se veut très libre et ouvert pour permettre au public, jeune et moins jeune, de tester un maximum d'activités. Des douches seront mises à disposition des participants. Préparez vos tenues de sport, il n'y a plus d'excuse! (ak)

- **Programme complet sur www.lessports.ch**



Du sport à but caritatif

Le Festival des sports accueillera la première édition du «Summer Cycling Neuchâtel», un marathon de spinning outdoor. L'événement vise à récolter des fonds en faveur de l'association Cœur Battant, qui vient en aide aux familles d'enfants atteints de maladie ou de malformation cardiaque. Il s'agit de la seule activité du festival pour laquelle une finance d'inscription est demandée. Inscriptions sur www.summercycling.ch



Mélange de waterpolo et de stand up paddle, le «SUP polo»

Mehdi Bachelier exerce ses figures au skatepark de Colombier en vue du contest prévu samedi. • Photo: Stefano Iori



Contest de skateboard au skatepark int...

Les as de la

Des skateurs de toute la région neuchâteloise investiront le skatepark du littoral ce samedi 20 août à Colombier pour un contest. Organisé par l'Association des utilisateurs du skatepark du littoral neuchâtelois (AUSLN), l'événement a pour but d'éveiller l'intérêt de la population pour cette discipline spectaculaire qui nécessite une bonne dose d'adresse et d'équilibre, mais aussi du cran.

«Nous organisons un contest chaque année avec l'envie de réunir un maximum de monde. Beaucoup de skateurs du canton et des régions limitrophes font le déplacement, mais il y a peu de public», constate Milos Schær. Le président de l'AUSLN souhaite attirer davantage de spectateurs pour permettre

aux Jeunes-Rives



«lo paddle» figure parmi les nouveautés à tester lors du Festival des sports. • Photo: sp

ercommunal de Colombier

glisse se donnent en spectacle

aux concurrents de montrer à la population neuchâteloise ce qu'ils savent faire. Et ces artistes du bitume ont de quoi impressionner avec toute l'étendue de leurs capacités: ils s'envolent depuis des modules en béton pour réaliser des figures hautement acrobatiques.

Beau spectacle en perspective

«Le grand avantage d'un contest de skate est d'être vite spectaculaire», indique Milos Schaer. Nul besoin d'attendre la finale pour apprécier de belles figures. Pendant l'après-midi, de petits jeux pimenteront encore le spectacle. Les skateurs seront invités à faire la course pour déterminer qui sera le plus rapide ou encore à s'élancer en l'air pour savoir qui montera le plus haut.

Les inscriptions ont lieu le jour même, si bien qu'il est impossible de connaître le nombre, ni le profil exact des participants. «Les précédents événements ont réuni une trentaine de skateurs d'un niveau assez relevé, provenant en grande partie du canton de Neuchâtel», précise le président des utilisateurs.

Les concurrents, de tous âges et niveaux confondus, seront réunis dans une seule et même catégorie. «Si plusieurs jeunes de moins de 14 ans viennent à participer, il est possible qu'une catégorie junior soit constituée», précise Milos Schaer. Les participants seront répartis en groupes et évolueront à plusieurs dans le skatepark. Un jury, composé de quatre skateurs expérimentés, issus de Neuchâtel et de La Chaux-

de-Fonds, aura pour mission de les départager. Ceux qui auront montré les meilleures figures accéderont à la finale, gagnant ainsi le droit de skater seul, devant tout le monde, pour un ou deux «run» d'une minute. Plusieurs DJ's se succéderont tout au long de la manifestation et durant la soirée pour mettre de l'ambiance en musique.

Réserve pour d'éventuels travaux

L'Association des utilisateurs tiendra par ailleurs une buvette pour réunir des fonds. «Pour le moment, cet argent ne sert à rien, si ce n'est à organiser chaque année une manifestation. Nous constituons une réserve pour d'éventuels travaux d'entretien ou de réparation. S'il fallait refaire certaines parties du

skatepark dans 5-7 ans, nous pourrions ainsi apporter un modeste soutien aux communes», relève Milos Schaer. Inauguré en septembre 2013, le skatepark de Colombier constitue la première réalisation de la Communauté urbaine du littoral neuchâtelois. L'infrastructure a pu voir le jour grâce au financement des communes, dont la Ville de Neuchâtel, et à une collaboration avec les utilisateurs. (ak)

Contest de skateboard: samedi 20 août de 13 heures à minuit au skatepark de Colombier. En cas de très mauvais temps, la manifestation pourrait être repoussée au dimanche, voire au week-end suivant. Infos sur www.ausln.ch



Le Festival de la formation revient les 16 et 17 septembre

La formation dans un monde connecté

Le Festival de la formation revient les 16 et 17 septembre pour une édition aussi exceptionnelle qu'inattendue. Une cinquantaine de cours gratuits se tiendront en Suisse romande, dont 17 à Neuchâtel, autour du thème: la formation dans un monde connecté. Plusieurs formations auront lieu directement en ligne, par écrans interposés. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes!

On ne l'attendait pas avant 2017, et pourtant, le Festival de la formation est déjà de retour. Alors que la manifestation se tenait tous les deux ans, sur 10 jours, avec des cours dans des domaines très variés, cette nouvelle édition prévoit deux jours de formations sur le thème unique du numérique à travers tout le pays. L'ensemble des cours proposés restent gratuits et sur inscription. «Ce retour exceptionnel s'explique par un changement de présidence à la Fédération suisse pour la formation continue, qui chapeaute la manifestation au niveau national. La décision est tombée en mars, si bien que



La population neuchâteloise est invitée à prendre part à plusieurs formations gratuites sur le numérique les 16 et 17 septembre.

• Photo: sp

l'équipe d'organisation romande a mis les bouchées doubles pour mettre sur pied une programmation», indique Karine Marie, responsable de

communication pour l'association «Formation en fête» (voir encadré).

«Surfer de manière écologique», «Panorama des principaux réseaux sociaux», «Le domaine de la réalité augmentée»: voici l'intitulé de quelques-unes des formations qui seront dispensées en ville de Neuchâtel. Ceux qui le souhaitent ont également la possibilité de suivre certaines formations à distance, par écrans interposés, grâce à une application de vidéo conférence. Plusieurs cours auront notamment trait aux aspects de sécurité et de confiance sur internet.

La qualité au rendez-vous

Pour permettre d'offrir ses formations gratuitement, le Festival de la

formation fait appel à des formateurs qui acceptent de travailler bénévolement. Les cours sont donnés dans plusieurs lieux, de manière décentralisée. Plus de 2'500 personnes ont participé à l'édition 2015. L'offre proposée était particulièrement importante: 300 formations ont été dispensées à travers toute la Suisse romande, et plus de 150 dans le seul canton de Neuchâtel. Au vu du peu de temps à disposition pour mettre sur pied l'édition 2016, les formations seront un peu moins nombreuses cette année, mais la qualité demeurera au rendez-vous! (ak)

Programme complet et inscriptions obligatoires sur www.formationenfete.ch



Apprendre tout au long de la vie

Le Festival de la formation a pour objectif de donner le goût d'apprendre. Il vise un public aussi large que possible, en particulier les gens qui ont été dégoûtés de l'école. Par le biais de cours gratuits dans des domaines variés, la manifestation entend inciter des personnes de tout âge, de parcours et d'horizons divers

à se former tout au long de la vie. En Suisse romande, l'organisation de l'événement est assumée par l'Association «Formation en fête», basée à La Chaux-de-Fonds, sur mandat de la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA). Le festival est par ailleurs soutenu par la Confédération depuis 2005.



Atelier pratique pour les aînés

Marcher en toute sécurité à Neuchâtel

L'Association suisse des piétons «Mobilité piétonne Suisse» propose un atelier intitulé «Marcher au quotidien». Il s'adresse aux aînés désireux de se déplacer en toute sécurité. Cet atelier gratuit aura lieu le 22 août prochain à Neuchâtel, de 14 heures à 15h30, au 2^e étage de la rue Saint-Maurice 4, dans la salle de conférence. Accès libre mais inscription obligatoire!

Dans la vie de tous les jours, marcher est synonyme d'autonomie, de santé et de qualité de vie. Mais l'intensification du trafic, la présence des deux-roues, les obstacles et les efforts nécessaires pour se mouvoir peuvent devenir une source d'inquiétude, surtout quand l'équilibre et la vitesse de déplacement s'amenuisent.

En collaboration avec la Ville de Neuchâtel, «Mobilité piétonne

Suisse» organise un atelier intitulé «Marcher au quotidien». Objectif: permettre aux aînés de gagner en sécurité lors de leurs déplacements. A partir de situations vécues par les participants, l'animatrice propose des trucs et des astuces pour entraîner l'équilibre, éviter les accidents et maintenir ainsi le plaisir de marcher. Cet atelier permet aussi de sensibiliser les autorités locales aux besoins des seniors.

«Marcher au quotidien» s'adresse aux personnes, âgées de 60 ans et plus, mais toute personne intéressée peut participer à l'atelier. Aucune tenue particulière n'est nécessaire. Inscription obligatoire auprès de l'attachée aux personnes âgées de la Ville de Neuchâtel, Isabelle Girod (tél. 032 717 78 30, lundi, mardi, jeudi) ou sur le site www.sante-ne.ch/fr/personnes-agees.

La Ville officielle

Convention-cadre signée entre la Ville et l'Université



Séance de signature pour Martine Rahier, rectrice de l'Université, et Thomas Facchinetti, président du Conseil communal. • Photo: Mario Cafiso

Un partenariat à valoriser

Désireuses de valoriser leur coopération et leurs collaborations dans les domaines scientifique, culturel, artistique, social et administratif, la Ville de Neuchâtel et l'Université de Neuchâtel ont signé jeudi 28 juillet une première convention-cadre. Cet acte vise à formaliser un partenariat qui s'est concrétisé, depuis plusieurs années, au travers de nombreux accords et conventions passés entre les deux institutions. Pour la Ville de Neuchâtel, l'ancrage de l'Université au cœur de la cité contribue de manière importante à son rayonnement.

Offre d'emploi



La Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel met au concours le poste de

bibliothécaire rattaché-e au Service de lecture publique (70% - 80%)

Votre mission: vous participez à l'ensemble des activités inhérentes à un service du prêt de lecture publique: permanences, information et assistance aux usagers, recherches documentaires, rangements, inventaires, prise en charge de groupes, etc.; vous collaborez aux acquisitions, au catalogage, à la cotation et au désherbage des documents; vous participez à des projets de médiation culturelle et à diverses tâches liées à la bonne marche du service, ainsi qu'à la formation des apprentis et des stagiaires.

Votre profil: agent-e en information documentaire CFC ou titre jugé équivalent, complété par une expérience en lecture publique; très bonne culture générale; intérêt marqué pour les nouvelles technologies et les réseaux sociaux; maîtrise des outils informatiques usuels et spécifiques à la profession (Virtua); parfaite maîtrise du français, avec de bonnes connaissances d'anglais et d'allemand; intérêt pour la médiation culturelle; une expérience dans les domaines de la bande dessinée, des mangas et de la culture adolescente constituent un atout.

Contrat: contrat à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2018 (avec potentiel de stabilisation)

Traitement: selon échelle des traitements en vigueur dans l'administration communale.

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2017 ou à convenir.

Délai de postulation: 31 août 2016.

Merci de consulter l'offre détaillée sur le site internet de la Bibliothèque à l'adresse: <http://bpun.unine.ch>

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 8 au 14 août 2016.

- Température extérieure moyenne: 19.1° C.
- Degrés-jours: 0.0 DJ.

Offre d'emploi

La direction des Infrastructures et Energies, pour le Service de la voirie, met au concours un poste d'

ouvrier-ère polyvalent-e à 100%

Votre mission: entretien du domaine public (nettoyage, taille, fauchage, déneigement, balayage, etc.); conduite de véhicules d'engins de déneigement; service de piquet.

Délai de postulation: 28 août 2016

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Urbanisme

Plan d'aménagement communal secteur Portes-Rouges

Lors de sa séance du 4 juillet 2016, le Conseil d'Etat a approuvé et sanctionné la modification partielle du Plan d'aménagement communal sur le secteur des Portes-Rouges, adoptée par le Conseil général le 4 mai 2015.

Le Conseil d'Etat a également approuvé le rapport de l'étude d'impact sur l'environnement relatif à ladite modification.

Consultation

En application de l'article 20 OEIE, la décision du Conseil d'Etat concernant l'étude d'impact sur l'environnement est mise en consultation officielle.

Le rapport d'impact sur l'environnement, l'évaluation du service spécialisé de la protection de l'environnement, ainsi que le texte de la décision du Conseil d'Etat, peuvent être consultés du **19 août au 20 septembre 2016** au Service de l'aménagement urbain, fbg du Lac 3 à Neuchâtel, ainsi qu'au Service de l'aménagement du territoire, rue de Tivoli 5 à Neuchâtel.

Serrières

Espace participatif du jardin Hermann Russ

La prochaine rencontre de l'Espace de rencontre et de gestion participative du jardin Hermann Russ se tiendra mardi 30 août, de 18h30 à 20h00, au restaurant du Clos-de-Serrières, rue du Clos-de-Serrières 2. Sujets à l'ordre du jour: charte du jardin, fonctionnement de l'Espace de gestion et informations sur les grands chantiers de l'Espace de gestion à venir. Présence à annoncer auprès du Service de l'aménagement urbain: urbanisme.neuchatel@ne.ch ou 032 717 76 60.

Offre d'emploi



La Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel met au concours le poste de

magasinier-ère (100%)

Votre mission: assurer le transfert et le rangement des documents dans les magasins, ainsi que le bon ordre sur les rayonnages; participer au transport quotidien d'ouvrages entre différentes bibliothèques en ville de Neuchâtel (minibus) et au déplacement de collections; effectuer le tri des colis postaux, réceptionner et préparer l'envoi des documents; collaborer à diverses tâches logistiques liées au service publique; préparer le conditionnement des documents imprimés; participer à la numérisation de documents; contribuer à la formation des apprentis et des stagiaires.

Votre profil: attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou formation spécifique dans le domaine de la logistique ou des arts graphiques; sens pratique et manuel; bonne condition physique; permis de conduire; bonne culture générale, intérêt pour le livre et la culture; maîtrise du français; bonnes connaissances de bureautique et d'informatique; expérience en bibliothèque ou dans un poste similaire bienvenue.

Contrat: contrat à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2018 (avec potentiel de stabilisation)

Traitement: selon l'échelle des traitements en vigueur dans l'administration communale.

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2017.

Délai de postulation: 31 août 2016.

Merci de consulter l'offre détaillée sur le site internet de la Bibliothèque à l'adresse: <http://bpun.unine.ch>

 La chronique de...

La rue Saint-Honoré

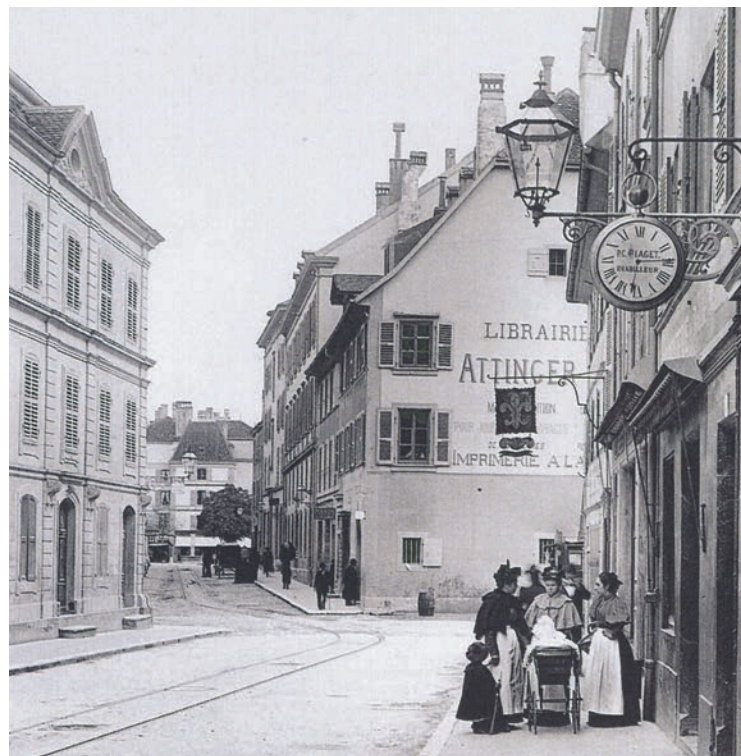
Yves
Demarta



La photographie accompagnant mon précédent texte évoquant le collectionneur André Roth montrait les immeubles septentrionaux de la rue Saint-Honoré, vers 1905. L'implantation de maisons à cet emplacement remonte au XV^e siècle. Celles-ci avoisinaient alors un lac plus proche et au niveau des eaux plus élevé, que bordaient des jardins.

Tout changea vers 1705, avec l'aménagement du Bassin sur l'espace qu'occupe maintenant le Collège latin. Premier port de Neuchâtel à être vraiment protégé des fureurs du lac, auquel les barques accédaient par l'est, il était fermé au sud par une sorte de presqu'île faite de remblais renforcés de blocs de pierre et de pilotis brise-lames. Des entrepôts, écuries et buanderies s'y élevaient, ainsi qu'un local d'enseignement appelé la Salle. D'où le nom de môle de la Salle donné à ce lieu.

On put alors envisager la construction des maisons méridionales de la rue. Furent bâties en premier, à



Extrait d'une photographie de Victor Attinger, vers 1895, le tram de Saint-Blaise n'était pas encore électrifié. • Photo: sp

l'extrémité est, vers 1741, la future maison Henriod-Bickel, reconstruite dans son état actuel en 1898 (magasin «Y. Rocher»), et, à l'extrémité ouest, le bel immeuble représenté sur les gravures illustrant le Bassin. Au XIX^e et XX^e siècles, celui-ci accueillit

les Editions et la Librairie-papeterie Attinger, devenue Reymond par la suite. Démoli partiellement en 1957, son quart restant curieusement encasté entre des bâtiments plus modernes subsista jusqu'après 1986. Ce furent ensuite les autres immeubles, tous

reconstruits au XX^e siècle. La rue prit le nom du saint patron des boulangers, pour une raison depuis oubliée.

Côté nord, toutes les maisons anciennes ont été remplacées et réalignées au XIX^e siècle, puis toutes encore reconstruites au XX^e siècle, à deux exceptions près: à l'angle Saint-Honoré-Bassin, la très ancienne Vitrierie Crivelli survécut jusqu'en 1931. Sa reconstruction abrita le magasin «Au Sans Rival», devenu «Gonset» par la suite et, après transformations, «Voegele habits». Et l'actuel no 8 qui date toujours de 1901-1902.

Aux informations concernant cette rangée nord déjà données dans mon article précédent, on peut encore préciser que l'Hôtel du Lac datait de 1836 et que son remplacement par l'immeuble de la Winterthur remonte à 1957. Sous son balcon métallique donnant à l'est, les étudiants se rencontraient traditionnellement. Au No 10, reconstruit en 1910 en Art nouveau, on accédait aux étages du magasin «Vuarraz» par un escalier bordant une importante ouverture centrale, dans le style de certains commerces parisiens. L'ouverture, bien que sensiblement modifiée et déplacée, demeure toujours chez «Vögele chaussures».

Yves Demarta

 Neuchâtel en détails



David de Pury avait alors fait un don... anonyme! • Photo: Stefano Iori

Au service des pauvres

Le bâtiment situé au début du faubourg de l'Hôpital n'a pas toujours abrité les services de l'administration communale. Il a été construit en 1783, avec l'aide financière du banquier David de Pury, pour servir d'hospice à la ville. Une plaque disposée au-dessus de la porte d'entrée, au n° 4, rappelle la vocation primitive de l'édifice.

Au-dessus d'une guirlande de pierre, l'inscription «Civis pauperibus» («Un citoyen, aux pauvres») rend hommage au don anonyme (mais dont presque toute la ville connaissait l'origine) de David de Pury. Ce dernier verse en effet une somme considérable aux autorités de la ville pour la construction d'un hôpital qui doit remplacer celui, vétuste, du comte Louis, situé à l'emplacement de l'actuel Hôtel de Ville.

Orné d'une élégante tourelle, l'édifice a une vocation caritative: il accueille les mendiants de passage, les pauvres, les vieillards et les bourgeois infirmes.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'institution accorde une place toujours plus importante aux malades et à la guérison. Le nombre de patients augmentant rapidement au tournant des XIX^e et XX^e siècles, la construction d'un nouveau bâtiment devient nécessaire. Médecins et malades sont définitivement transférés à l'hôpital des Cadolles en 1914.

Vincent Callet-Molin

Enquêtes publiques

Demande de Madame Alina Ciobanu Dubail, architecte au Mont-sur-Lausanne (Amodus SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Changement d'antennes sur une station de base de téléphonie mobile existante à la route des Falaises 30, articles 14841 et 14842 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102185, pour le compte de Sunrise Communications SA. Les plans peuvent être consultés du 15 juillet au 25 août 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Philippe Von Bergen, architecte à Neuchâtel (GD Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'un bâtiment et construction d'un immeuble d'habitation pour personnes âgées à la rue Guillaume-Farel 7, articles 8101 et 14530 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101995, pour le compte de EREN (Eglise réformée évangélique Neuchâteloise). Les plans peuvent être consultés du 15 juillet au 25 août 2016, délai d'opposition.

Demande de Madame Chantal Prét Allanfranchini, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Aménagement d'une terrasse couverte au quai Jeanrenaud 56, article 10741 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102221, pour le compte de Philip Morris Products SA. Les plans peuvent être consultés du 15 juillet au 25 août 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Christophe Masini, architecte à Cortaillod (Rotilio Ingénierie SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Agrandissement de balcons à la rue des Poudrières 43, article 7757 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101157, pour le compte de Madame Claudie Renée Suzanne Linder. Les plans peuvent être consultés du 15 juillet au 25 août 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Eric Ott, architecte à Neuchâtel (bureau IPAS Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'une maison d'habitation et construction d'un immeuble d'habitation collective avec garage souterrain, à l'avenue des Alpes 10, article 5952 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Christophe Ribaux (Habitat Concept Sàrl). Les plans peuvent être consultés du 5 août au 5 septembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Madame Nadia Ieronimo, architecte à Neuchâtel (Service des domaines de la Ville de Neuchâtel), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'une serre, à l'avenue des Cadolles, article 9516 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Direction de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'Environnement de la Ville de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 5 août au 5 septembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Friedli Genoux, architecte à Berne (bureau Friedli Genoux Architekten GmbH), d'un permis de construire pour les travaux suivants:

La Ville officielle

Enquêtes publiques (suite)

Création de trois abris pour deux-roues et un abri container, à la rue des Cèdres 1, articles 9615 et 9494 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Ascaro Vorsorgestiftung. Les plans peuvent être consultés du 5 août au 5 septembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Liechti, architecte à Cressier (bureau Pierre Liechti architectes sa), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Assainissement du bâtiment d'habitation existant et construction d'un attique, au quai Philippe-Godet 2, article 10552 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Prévoyance.ne. Les plans peuvent être consultés du 5 août au 5 septembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Christophe Liermier, architecte au Mont-sur-Lausanne (bureau dgm SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Aménagement d'un restaurant gastronomique, à la rue Saint-Honoré 2, article 9772 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Bonjo SA. Les plans peuvent être consultés du 5 août au 5 septembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Corcelles (bureau Wildha-

ber et Maillard), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation, rénovation et agrandissement à l'avenue des Alpes 80, article 5896 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102257, pour le compte de Madame et Monsieur Giovanna et Yves Guillod. Les plans peuvent être consultés du 19 août au 20 septembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Mikael Monteserin, architecte à Gampelen (bureau John Schwab SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'une annexe à la rue du Suchiez 53, article 4604 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102299, pour le compte de Madame Barbara et Monsieur Hans Schmid. Les plans peuvent être consultés du 19 août au 20 septembre 2016, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.
Service des permis de construire

Fusion Neuchâtel-Ouest

Recourants déboutés par l'Etat

Le recours déposé par des électeurs contre les résultats de la votation communale du 5 juin 2016 relative à la fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin a été rejeté par la Chancellerie d'Etat. L'effet suspensif à un éventuel recours au Tribunal cantonal est également retiré.

Dans un recours déposé le 13 juin 2016, les recourants concluaient à l'annulation des résultats et à l'organisation d'un nouveau scrutin, invoquant le fait que les opposants à la fusion avaient tenu un stand politique devant l'entrée sud du local de vote de Peseux le jour de la votation populaire.

La Chancellerie d'Etat relève qu'au regard de la loi sur les droits politiques (LDP), une votation ne peut être annulée que si la violation constatée est grave et qu'elle a pu avoir une influence sur le résultat du vote. Dans le cas précis, la Chancellerie admet que le stand installé contrevient à la loi. Mais il ne présentait pas d'injonctions ou de signes de vote agressives. Par ailleurs, seules 96 personnes se sont rendues au bureau de vote ce matin-là, empruntant l'entrée nord ou l'entrée sud, et la majorité d'entre elles se sont présentées avec leur enveloppe déjà prête et fermée, sans faire donc usage de l'isoloir. «On ne saurait donc affirmer que l'irrégularité était grave et qu'elle ait pu avoir une influence sur le résultat du vote», relève la Chancellerie. «Les élections communales pourront se tenir le 27 novembre 2016 dans le cadre d'un scrutin fédéral prévu, sauf décision contraire du Tribunal cantonal en cas de nouveau recours.» Mardi (hier), les recourants ne s'étaient pas encore déterminés à ce sujet.

Echos

■ Jeudi 14 juillet, M^{me} Anne Françoise Loup, vice-présidente du Conseil général, a représenté les Autorités communales à la cérémonie en l'honneur de la Fête nationale française organisée par le Consulat général de France.

■ Vendredi 15 juillet, M^{me} Christine Gaillard, directrice de l'éducation, a représenté les Autorités communales à l'occasion d'un cours d'été organisé par l'Université de Neuchâtel.

■ Lundi 18 juillet, MM. Pascal Sandoz et Thomas Facchinetti, conseillers communaux, ont représenté les Autorités communales lors de l'arrivée de la 16^e étape du Tour de France à Neuchâtel. Le lendemain, M. Thomas Facchinetti s'est rendu à Berne à l'occasion de l'arrivée du Tour de France à Erlacherhof.

■ Dimanche 31 juillet, M. Thomas Facchinetti, président de la Ville a participé à la Fête nationale à Chaumont.

■ Dimanche 31 juillet, M. Jean Desoulavy, membre du Bureau du Conseil général, a représenté les Autorités communales à la 4^e Fête nationale de Val-de-Ruz.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Antonetta et Renato Pini-Melillo, Marie-Claire et Francis Stadelmann-Montavon, Marie-Antoinette et Mario Grassi-Pirrone-Francey, Josiane et Jacques Berchier-Tissot, Palmina et Angelo Gianni-Pelusi, Yvette et Claude Roux-Flückiger, Rosina et Edoardo de Biase-Grendene, Marie Thérèse et Christian Decker-Mayor, Maria et Giuseppe Pellegrini-Oliveto, Christiane et Walter Gagg-Chazalon, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, et à Marta et Pierluigi Degiorgi-Giuffredi, Madeleine et Eric Bubloz-Bois, Ursula et Jean Pierre Jacot-Sollberger, Gisela et Georges Calame-Rosset-Leichsenring, Eliane et Roland Pitton-Del Vecchio, Claudine et Joseph Muller-Lassueur, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage, et Anna et Milan Jakus-Ferencik, Lydie et Eddy Berger-Levaux, Carmela et Henri Jeanneret-Comini, Betty et Marc Antoine Lehmann-Weil, Madeleine et Jean Louis Juvet-Nardin, Emilienne et Arnold Jacot-Martin, Pierrette et Francis Jamolli-Schwitzguebel, Josette et Henri Schürch-Berz, Katharina et Martin Züger-Dubach, Madeleine et Bruno Bürki-Javet, Sonia et André Schmidlin-Sandoz, Elise et Louis Werth-Caillet, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Irène et René Junod-Zanini, à l'occasion de leur 70^e anniversaire de mariage.

■ De plus, le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} Suzanne Jeanneret, à l'occasion de son centième anniversaire et Alice Kupke, à l'occasion de son entrée dans sa 104^e année.



Programme cinéma pour la semaine du 17 au 23 août 2016

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

COMME DES BÊTES

4^e semaine. Age recommandé dès 6 ans.
3D VF me au ma 15h45.

Apollo 2: VF 3D me, sa, di 13h15.

Rex: VF me au ma 14h30.

De Yarrow Cheney et Chris Renaud.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON

1^{re} semaine.

VF me, sa, di 13h30.

VF me au ma 17h45.

Arcades: 3D VF me au ma 15h.

De David Lowery.

SIERANEVADA

3^e semaine. 16 ans. sug. 16 ans.

Vers. roumaine di 10h.

De Cristi Puiu.

STAR TREK BEYOND

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.

3D VF me, ve, sa, di, lu 20h15.

3D VO angl. s-t all/fr je et ma 20h15.

3D VF ve et sa 22h45.

Apollo 2: 3D VF me au ma 15h15.

De Justin Lin.

APOLLO 2

SUICIDE SQUAD

3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.

3D VF me au ma 17h45.

3D VF me au di, ma 20h30.

3D VF ve et sa 23h14.

VO angl. s-t all/fr lu 20h30.

3D VF ve et sa 23h15.

De David Ayer.

ADIEU L'EUROPE

1^{re} semaine. 8 ans sug. 14 ans.

Version allemande s-t fr di 10h30.

Bio: version allemande s-t fr je, ve, lu, ma 15h.

Version allemande s-t fr me au ma 17h45.

De Maria Schrader.

APOLLO 3

AMERICAN NIGHTMARE 3: ELECTIONS

5^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF ve et sa 22h30.

De James DeMonaco.

ICE AGE: COLLISION COURSE

6^e semaine. Dès 6 ans.

VF me, sa, di 16h.

De Mike Thurmeier et Galen T. Chu.

LA TORTUE ROUGE

7^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.

VF di 10h45.

De Michael Dudok de Wit.

LE MONDE DE DORY

9^e semaine. Dès 6 ans.

VF 3D me, sa, di 13h30.

D'Andrew Stanton.

MOKA

1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.

VF je, ve, lu, ma 15h45.

VF me au ma 18h, 20h30.

De Frédéric Mermoud.

REX

BLANKA

1^{re} semaine. 12 ans sug. 12 ans.

VO s-t fr me au ma 16h45, 18h30.

De Kohki Hasel.

INSAISSABLES 2 - NOW YOU SEE ME 2

4^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.

VF me au ma 20h15.

De Jon M. Chu.

ARCADES

JASON BOURNE

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.

VF me au ma 17h30.

VF me, ve au lu 20h15.

VO angl. s-t fr, all je et ma 20h15.

VF ve et sa 23h.

De Paul Greengrass.

STUDIO

C'EST QUOI CETTE FAMILLE ?!

2^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.

VF me au ma 17h45.

De Gabriel Julien-Laferrrière.

HORS CONTRÔLE - MIKE & DAVE NEED WEDDING DATES

1^{re} semaine. 14 ans sug. 16 ans.

VF me au ma 15h.

VO angl. s-t fr je 20h30.

VF me, ve au ma 20h30.

De Jake Szymanski.



L'instantané de Stefano Iori...



... premier jour d'école de Valentin



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé
et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,
365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques
(CUP) - 24h/24, 365 j/365, tél. 032
755 15 15.

Services publics

ASI - Association suisse des invalides,
section du Littoral neuchâtelois, (pass.
Max.-de-Meuron 6), permanence
sociale chaque mercredi après-midi. Les
autres jours sur rendez-vous, tél. secré-
tariat: 032 724 12 34.

ASLOCA Neuchâtel, information et
défense des locataires. Consultations
sur rendez-vous, tél. 032 724 54 24,
www.asloca.ch

Association culture, excursions,
nature (ACEN), M. Yvan Renevey,
président, tél. 032 725 62 88, info@acen.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'ur-
gence N° 0848 134 134 communique
les coordonnées du pharmacien de
garde atteignable pour les ordonnances
urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD
maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins
à domicile pour vous-même ou un
proche? Vous cherchez des infor-
mations? Adressez-vous au service
d'Accueil, Liaison et Orientation de
NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886
88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h /
13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h.
Les équipes soignantes pour les habi-
tants de Neuchâtel sont installées à
Peseux et à Marin. Informations com-
plémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 0848
134 134.

Les services religieux

Cultes du dimanche 21 août

Les paroissiens sont invités à participer
au culte ainsi qu'au traditionnel repas
offrande organisé par le Lieu de vie Sud
de la paroisse de Neuchâtel qui aura
lieu sur l'esplanade de la Collégiale
dimanche 21 août.

Sud:

Collégiale: Di 21.08, 10h, culte de ren-
trée avec sainte cène, M^{me} D. Collaud,

garderie et école du dimanche à Col-
légiale 3 suivi d'un repas convivial sur
l'Esplanade.

Temple du Bas: église ouverte du lundi
au vendredi de 16h à 18h et le samedi
de 11h à 13h. Présence et exposition
«Un monde en fêtes».

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les
jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Valangines: Di 21.08, 10h, culte avec
sainte cène, M. C. Bacha.

Est:

La Coudre: Di 21.08, 10h, culte avec
sainte cène, M. C. Allemann.

Chaumont: Di 21.08, 11h15, culte
avec sainte cène, M. R. Tolck.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame: sa 20.08, pas
de messe en portugais; di 21.08, à 10h
et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di
21.08, pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 20.08
à 17h messe; di 21.08, pas de messe en
italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa 20.08 à
18h30, messe; di 21.08, à 17h messe
en latin.

Hôpital Pourtalès: célébration animée
par l'équipe œcuménique d'aumônerie
de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du
mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7)
à La Chaux-de-Fonds: di 21.08, à 10h,
messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel) à Neuchâtel: pas de messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable:

Françoise Kuenzi, cheffe du Service
de la communication et de l'information

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

23'500 exemplaires

Publicité



Voyagez avec la coccinelle

FAVRE EXCURSIONS ET VOYAGES SA

à votre service depuis 1958

PROCHAINS DÉPARTS

Jeudi 1^{er} septembre Foire de Crête à Thonon-les-Bains / F CHF 48.- car seul

Lundi 19 septembre Europa Park car + entrée: adultes: CHF 92.- / 6-15 ans: CHF 85.- /
(lundi du Jeûne Fédéral) 4-5 ans: CHF 78.- / - 4 ans: CHF 20.-

Jeudi 22 septembre La Vallée du Munster / F car + visite + repas, boissons comprises: CHF 99.-

VOYAGES

Du 2 au 4 octobre Disneyland Paris / F car + 2 nuits (hôtel sur le site) + 2 jours aux parcs:
adulte: dès CHF 330.- // enfant de 3 à 11 ans: CHF 195.-

Du 12 au 19 octobre Evasion iodée en Bretagne Hôtel 3*, pension complète, visites: CHF 1390.-

Programmes détaillés sur demande

Chèques REKA acceptés

FAVRE EXCURSIONS ET VOYAGES SA • Rochefort (NE) • Tél. 032 855 11 61 • www.voyages-favre.ch





Quelque 20'300 enfants ont repris lundi le chemin de l'école obligatoire dans le canton

L'heure de la rentrée a sonné

Fini les vacances! Les petits Neuchâtelois ont repris lundi le chemin de l'école, avec plus ou moins d'appréhension pour les plus jeunes et d'enthousiasme pour les plus grands. Tour d'horizon des faits saillants d'une rentrée scolaire placée sous le signe de la continuité, après les nombreuses réformes intervenues ces dernières années.

Introduction d'horaires blocs, renforcement de la grille horaire, suppression des filières au secondaire (ou cycle 3) au profit d'un enseignement à deux niveaux dans les branches principales: entre la mise en œuvre du concordat Harmos, du Plan d'étude romand et les réformes engagées par le canton, l'école a subi une mue profonde depuis 2011.

Pas de grand chambardement cette année: «La rentrée est placée sous le slogan continuité et sérénité», relevait jeudi dernier devant la presse la conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti, en charge de l'Education. Et de poursuivre: «Nous venons de vivre des réformes très importantes qui sont encore en train de se mettre en place». L'heure est à «la consolidation des projets entrepris et à la stabilisation des acquis».

Anglais, allemand et sciences

La rénovation du cycle 3 se poursuit. A l'heure d'entrer en 10^e, la première volée à avoir expérimenté le nouveau système aura dorénavant des cours à deux niveaux dans toutes les branches principales et non plus seulement en français et en maths comme en 9^e, soit également aussi en allemand, en anglais et en sciences de la nature. Pour les autres disciplines, l'enseignement se fera dans des classes hétérogènes.

Pour mémoire, l'orientation vers les niveaux 1 ou 2 est fonction de la moyenne obtenue dans chaque branche. Un élève doué dans la langue de Shakespeare mais moins bon dans celle de Goethe suivra ainsi des cours de niveau 2 en anglais mais de niveau 1 en allemand, avec changement possible au semestre. La réforme vise à mieux valoriser les compétences spécifiques de tous les élèves.

Options à choix

C'est en 10^e également que les élèves devront se prononcer quant aux options qu'ils suivront en 11^e, préparant ainsi leur orientation future. L'éventail comprend les langues anciennes, modernes ainsi que les sciences expé-



Quelque 1700 enfants ont fait lundi leurs premiers pas à l'école, comme dans cette classe du collège de la Maladière.

• Photo: Stefano Iori

riminales ou sociales pour les options académiques; le dessin technique, les activités créatrices et manuelles ou encore l'informatique pour les options professionnelles. A quoi s'ajoute le choix d'un renforcement en anglais, maths ou français.

Au terme de la scolarité obligatoire, l'accès au lycée dépendra notamment du nombre de disciplines de niveau 2 suivies pendant la 11^e année. «Nous avons essayé de faire une transition sans pénaliser les élèves ni durcir les conditions d'accès», a souligné Monika Maire-Hefti.

Bilan positif

Après un an, la ministre de l'Education tire un «bilan positif» de la réforme engagée, tout en reconnaissant que certains aspects sont encore «perfectibles». Il s'agit notamment «d'améliorer l'accompagnement des enseignants», pour les aider à adapter leur pratique professionnelle vers un enseignement plus différencié. «On n'enseigne pas de la même manière dans une classe hétérogène que dans une classe à niveau», souligne Monika Maire-Hefti. Et de se féliciter notamment de la possibilité offerte aux élèves de monter de niveau au semestre. Cela leur permet «de se fixer des objectifs», tout en «valorisant les compétences acquises».

Encourager la lecture

Pour le reste, cette rentrée scolaire verra l'introduction de nou-

veaux manuels scolaires, notamment d'histoire et de géographie en 7^e et 8^e. Un accent particulier sera mis sur l'encouragement à lecture en 3^e, avec le lancement d'un programme de collaboration avec les bibliothèques en plus de la période d'appui dédiée spécifiquement à l'apprentissage de la lecture. Enfin, alors que 1'700 enfants faisaient leurs premiers pas à l'école lundi dans le canton, les enseignants de 1^e et 2^e de certaines classes de la région de Neuchâtel pouvaient bénéficier du renfort d'une assistante socio-éducative pendant la première

semaine de la rentrée, à titre d'expérience pilote.

Effectifs

Le programme pilote d'enseignement précoce de l'allemand par immersion se poursuit, touchant désormais 28 classes de 1^e à 7^e dans le canton. Au total, selon des chiffres encore provisoires, 20'274 élèves ont repris lundi le chemin de l'école obligatoire, dont 4'846 dans les centres du Mail, des Terreaux et de la Côte, qui englobent la ville de Neuchâtel. Bonne rentrée à tous! (ab)



Vers un renforcement de l'accueil parascolaire

C'est aussi la rentrée pour les sept structures d'accueil parascolaire de la Ville de Neuchâtel. Selon des chiffres encore provisoires, quelque 880 enfants ont pu être admis pour cette nouvelle année scolaire, un chiffre en hausse sur un an alors même que le nombre de places est resté stable à 387. «Nous avons amélioré le système d'inscriptions, ce qui nous a permis de mieux remplir les places», explique la cheffe du Service de l'accueil de l'enfance, Charlotte Nilsson. Tous les parents savaient à fin avril déjà si leurs enfants avaient pu être admis, contre juin auparavant.

A quelques jours de la rentrée, une quarantaine de demandes

n'avaient pu être entièrement satisfaites, alors qu'une quinzaine d'enfants étaient sur liste d'attente. Les parents des enfants admis n'étaient toutefois pas encore venus confirmer leurs inscriptions et l'expérience montre que des places d'accueil se libèrent toujours à la rentrée. Il devrait néanmoins rester «quelques situations d'attente aux Parcs et à la Maladière», selon Charlotte Nilsson. Pour mémoire, la Ville de Neuchâtel veut ouvrir 200 places supplémentaires en parascolaire d'ici 2020, en développant notamment des accueils de midi pour les «grands» du cycle 2 dans tous les bassins scolaires.